



ASSOCIATION SPORTIVE (A.S.) COLLEGE DIEUZAIDE – PECHBONNIEU

INFORMATIONS (fiche à conserver)



Activité	Professeur	Horaire des entraînements	Les éventuelles compétitions ont systématiquement lieu le mercredi NB : des créneaux d'entraînements sont susceptibles d'être modifiés après la rentrée
 Athlétisme	Mme NOEL	Mercredi 13h05-15h	
 Fitness	Mme FERRIOU	Lundi 13h05-14h	
 Handball FILLES	Mme FERRIOU	Pas d'entraînement : engagement aux compétitions	
 Tennis de Table	M. ENJALBERT	Mardi 12h-13h (à confirmer)	
 Goshin Tai Jutsu	M. PALUSTRAN	Lundi 13h05-14h Mercredi 13h05-15h	
 Plongée Sous-Marine 4è/3è <i>Sélection effectuée en juin</i>	M. ENJALBERT	Jeu 18h45-20h45 <i>Piscine de L'Union (à confirmer)</i>	
 Raid Nature Multisport	M. MORLAT	Mercredi 13h05-16h	
 Tir à l'arc	Mme FERRIOU	Mercredi 13h05-15h	

- Une seule inscription permet de pratiquer plusieurs activités qui n'ont pas lieu au même moment.
- Les trajets avant et après les entraînements ou les compétitions n'engagent pas la responsabilité de l'enseignant (hormis les trajets en bus encadrés par le professeur responsable).
- **Précision sur le Droit à l'image** : les organisateurs de l'U.N.S.S. sont susceptibles de prendre des photos/vidéos où pourraient figurer les enfants dans le cadre des entraînements et des matches de l'U.N.S.S. Ces images peuvent être diffusées auprès des partenaires de l'U.N.S.S. (presse locale, FR3 Midi Pyrénées, Site Internet et publication de U.N.S.S et de l'établissement scolaire).
- En s'inscrivant à l'AS, votre enfant s'engage à participer de façon régulière aux entraînements. Cette assiduité lui permet de progresser dans l'activité et contribue au dynamisme de la vie de l'AS. Merci de prévenir les professeurs d'EPS en cas d'absence.
- Les absences à l'AS ne figurent pas sur l'ENT. Cependant, un relevé de celles-ci est effectué par les professeurs.
- Nous demandons aux parents d'être vigilants sur la présence de leurs enfants aux horaires prévus sur le planning de l'Association Sportive.
- Tout élève ayant un comportement incorrect pourra être renvoyé de l'Association Sportive sans préavis.
- **Cas particulier pour le Raid** :
 - Les conditions météo peuvent provoquer des annulations de séances. (Les élèves sont prévenus le cas échéant)
 - Le respect des taux d'encadrement implique que les élèves n'ont pas d'entraînement tous les mercredis. (≈2 mercredis sur 3) Toutefois, les élèves n'ayant pas de séance peuvent aller pratiquer une autre activité ce jour-là (à l'exception du Goshin Tai Jutsu).
 - Un VTT personnel est requis pour beaucoup de séances, MAIS, certaines activités du Raid sont accessibles aux élèves n'en disposant pas.
 - L'activité Run'n'bike implique que l'élève s'engage à prêter son vélo à un camarade.

Pièces à fournir pour l'inscription [EN SEPTEMBRE]:

-Fiche d'inscription dûment remplie (distribuée aux élèves en septembre).

↳ Version papier ou version numérique à imprimer depuis l'ENT : **Etablissement >> Association Sportive (AS) >> « Pour s'inscrire »**

-Règlement de 35€ [20€ à partir du 2^{ème} enfant]

- + montant de la commande éventuelle de tee-shirt (FACULTATIF) 10€ le 1^{er} tee-shirt et 20€ à partir du 2^{ème} tee-shirt
- + Don éventuel libre à destination de l'AS (FACULTATIF)

↳ Par chèque(s) à l'ordre de l'« Association Sportive du Collège Dieuzaide » Avec au dos : Nom, prénom, classe, activité(s)

-Assurance : Elle est comprise dans la licence. Une complémentaire peut être souscrite en plus. **Détails assurance**

↳ coût supplémentaire = 14.15€

-Certificat médical (seulement pour le Goshin Tai Jutsu) sur papier libre ou à partir de l'exemple ci-dessous



CERTIFICAT MEDICAL DE NON-CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE EN COMPETITION

Je soussigné(e) Docteur en Médecine, exerçant à
certifie avoir examiné né(e) le et
n'avoir constaté à ce jour aucun signe clinique contre indiquant la pratique du **Goshin Tai Jutsu (art martial)**

Fait à le Cachet et signature du médecin